



Métier militaire et identité féminine

Pascale Trompette, Serge Dufoulon, Jean Saglio

► To cite this version:

Pascale Trompette, Serge Dufoulon, Jean Saglio. Métier militaire et identité féminine. Les Champs de Mars : revue d'études sur la guerre et la paix, 1999, 5, pp.5-29. halshs-00362223

HAL Id: halshs-00362223

<https://shs.hal.science/halshs-00362223>

Submitted on 17 Feb 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

METIER MILITAIRE ET IDENTITE FEMININE :

A BORD DE LA FREGATE MONTCALM

Pascale Trompette, Jean Saglio, Serge Dufoulon

Introduction : Identité au masculin

La politique menée ces dernières années par la Marine Nationale, avec la mise en place de la féminisation des équipages de navires de combat, l'accès des femmes aux concours de recrutement des officiers et à un large éventail de spécialités de sous-officiers incluant des spécialités opérationnelles, a conduit à remettre en cause la division sexuelle du travail au sein de cette communauté professionnelle en instituant une relative homogénéisation des rôles. Mais accepter que des femmes occupent des postes à n'importe quel niveau et dans n'importe laquelle des spécialités existant sur un navire de combat, ce n'est pas seulement augmenter l'espace potentiel de recrutement de la Marine Nationale, c'est aussi prendre le risque de modifier les équilibres identitaires classiques de ces métiers.

Pour les marins d'État, et plus largement pour l'ensemble du corps militaire, l'identité professionnelle est d'abord, traditionnellement, une identité masculine. Si l'appartenance des femmes à l'institution militaire et à la Marine est relativement ancienne, elle est longtemps restée associée à l'occupation de fonctions non directement opérationnelles (assistance médicale, logistique et secrétariat). Leur présence dans l'institution n'affectait donc pas l'identité masculine dans la mesure où elle ne se trouvait pas au cœur du métier militaire proprement dit.

L'identité est un lieu central à partir duquel se construit le sens du travail pour les individus. Dans une hypothèse d'anthropologie du travail, elle constitue l'un des éléments qui structurent l'économie symbolique du système d'échange qui lie les travailleurs à l'institution qui les emploie. L'identité sexuelle est fréquemment un élément central de cette structuration identitaire : les formes les plus anciennes - et les plus profondes - de la division du travail sont d'abord sexuelles et symboliques avant d'être techniques (Polanyi, 1983)¹.

¹ Polanyi K., La grande transformation, Paris, Gallimard, 1983.

L'intérêt de l'étude de la féminisation est qu'elle traduit une menace sur le fondement identitaire le plus profond mais aussi le plus informulable. Comment un tel changement est-il décidé, initié et géré par l'institution ? Comment les collectifs de travail négocient-ils ce bouleversement ? Toute la difficulté réside bien dans la gestion d'une crise identitaire à l'intérieur de laquelle les enjeux, essentiellement intelligibles dans l'ordre symbolique, échappent à une argumentation rationnelle. Car ni les responsables de l'Etat Major, ni les marins embarqués ne disposent des moyens politiques - au sens large du terme - pour raisonner ce principe identitaire fondé sur une définition culturelle du sexe, et donc pour l'ériger en principe légitime d'opposition à la féminisation. Ce déni de l'enjeu symbolique, nous allons le voir, constitue simultanément une composante à part entière de la politique de féminisation elle-même et du processus de production de règles qui l'accompagne.

Les « faux débats » autour de la féminisation :

La décision d'accepter le recrutement des femmes sur la grande majorité des postes de travail dans la Marine est le fruit d'un processus relativement lent. Avant de s'inscrire à l'ordre du jour, la féminisation a fait l'objet d'une phase d'expérimentation et d'études et elle a donné lieu à un débat collectif au sein de l'Etat-Major. Lui ont fait écho, sur un mode plus informel, les discussions controversées que suscite au sein des équipages l'annonce de la féminisation. Nous nous intéresserons dans cette première partie à ce **moment critique** d'argumentations où la légitimité du changement peut encore être mise en question.

La féminisation comme décision rationnelle

Les informateurs que nous avons pu consulter lors de notre enquête sont unanimes sur ce premier point : l'impulsion de départ de la nouvelle politique de féminisation est relativement ancienne, datant du début des années quatre-vingt et elle ne vient pas de l'intérieur de l'institution mais plutôt du monde politique. Invoquer l'influence extérieure, pour le plus grand nombre, signifie que l'état-major a ressenti la pression des politiques en faveur de la décision de féminisation comme incontournable. Il devenait pour l'état-major impensable de s'y opposer.

Pour autant, la décision dans ses détails n'a pas été imposée ou a fortiori prise de l'extérieur. On voit apparaître ici la nécessité, pour les gestionnaires de la Marine, de garder le contrôle des décisions, même quand elles leurs sont imposées de l'extérieur². En réponse à cette pression,

² Cette attitude se traduit par une position pragmatique que nous avons retrouvée partagée par bon nombre de nos interlocuteurs : « la marine trouvera toujours son intérêt à proposer d'elle-même les transformations qu'elle estime souhaitables et à garder la maîtrise de leur mise en pratique » (Rapport « Etude sur la féminisation dans la marine », mai 1992).

l'institution, outre la révision immédiate des quotas de l'époque, décide de mettre le sujet à l'étude. Une longue phase d'étude conduite par un groupe de travail constitué de responsables de la DPMM³ et de l'EMM précède la politique de féminisation. Elle consiste à bâtir des argumentations sur la base d'expérimentations, d'expertises et de discussions au sein de cercles restreints de décideurs. Une certaine prudence accompagne la construction du jugement sur l'opportunité de cette innovation, et dans une certaine mesure, elle autorise alors le débat et l'expression d'opinions divergentes au sein de l'Etat Major.

Un survol assez rapide de cet historique de la décision politique nous donne une première idée de la façon dont le débat est instruit au sein de l'Etat-Major. Même si nous ne disposons pas d'archives précises concernant les délibérations, il apparaît manifeste que les décisionnaires, et plus encore le groupe de travail qui a alors en charge l'étude de la féminisation, cherchent à fonder "rationnellement" leur argumentaire et leur décision. De ce fait, les problèmes que pose la féminisation comme bouleversement de l'ordre traditionnel masculin sont peu à peu évacués. Le rapport officiel du groupe de travail sur la féminisation traduit clairement cette position : tout en reconnaissant que «ce sujet ne laisse personne indifférent», les responsables font immédiatement remarquer que les raisonnements dans ce domaine seraient peu fiables : «Chacun a sa propre opinion, souvent ancrée dans l'irrationnel ; les conceptions sont subjectives, les arguments partiels. La question est plus complexe encore lorsqu'elle se pose dans un milieu comme la marine, marqué par les spécificités d'emploi et par une longue tradition masculine». Pour éviter les si nombreux pièges liés au «poids psychologiques» de ces questions, le groupe de travail affirme avoir «choisi délibérément de ne pas lui donner de développement particulier, préférant se limiter aux seuls faits tangibles». La façon dont, finalement, le groupe se sort de cet écueil passe par l'affichage d'une position politique : le recul de la féminisation présente l'inconvénient majeur d'être considéré comme «une régression peu admissible par le politique» et de présenter le caractère «réactionnaire de l'institution».

L'essentiel de l'argumentaire du groupe de travail se concentre alors sur les problèmes relatifs à la gestion du marché du travail et à l'organisation de la mixité à bord des bâtiments. Dans le contexte de la professionnalisation, la ressource féminine peut présenter certains avantages : augmentation d'un recrutement de qualité, rotation plus rapide des personnels féminins. En maintenant des ratios «raisonnables» (soit 6 à 10% de l'effectif total des personnels de la Marine et 10 à 20% de l'équipage des bâtiments féminisés), les problèmes de vie à bord peuvent être solutionnés de façon satisfaisante, «pour peu que l'on ait le souci du détail», conclut le rapport. En d'autres termes, dès lors que les débats sont limités aux aspects les plus

³ Direction des Personnels Militaires de la Marine.

« techniques », la féminisation apparaît comme une possibilité qui, si elle ne peut être totalement banalisée du fait des caractéristiques de la main d'œuvre féminine, est tout à fait « aménageable ».

Une telle position suggère différentes interprétations possibles : soit, effectivement, les responsables ont estimé ne pas disposer de la légitimité politique et des outils conceptuels pour traiter de questions aussi fortement symboliques ; soit il s'agit d'une position tactique permettant de disqualifier comme « irrationnelles », purement psychologiques et donc individuelles les positions de principe dans le débat. Si l'on ne peut privilégier fortement telle ou telle ligne d'interprétation, il est assez manifeste que les arguments de pure gestion (la « qualité de la ressource ») ont primé sur les arguments plus « politiques » (par exemple la citoyenneté) ou plus symboliques (par exemple le souci de modernisme) même si ceux-ci sont parfois évoqués en second. Les références à un mouvement de société historique ou aux « valeurs républicaines » demeurent fort vagues et peu outillées. On mesure ainsi la contradiction apparente entre l'ampleur du travail que doit réaliser l'institution dans l'ordre du symbolique et la faiblesse de l'outillage conceptuel dont elle dispose pour l'analyser.

Bruits de course

La femme ou « le loup dans la bergerie »... A l'aube de la féminisation des équipages, telle est l'image que trahissent les discours des marins confrontés à l'idée même de la présence de femmes à bord des bâtiments⁴ Au sein des équipages masculins, la féminisation représente bien une menace immédiate ! Si elle ne peut emprunter une voie légitime d'expression face aux décisions de l'Etat-Major, la sourde contestation des marins trouve alors d'autres lieux de manifestation : celle, bien connue du microcosme communautaire des marins, de la rumeur. L'imaginaire des marins face à l'ingérence féminine sur leur territoire se répand en récits, rumeurs, anecdotes ou fables, entourant d'un halo de suspicion les bâtiments déjà « colonisés ». Conjuguant l'ironie à la contestation, la légende mélange pêle-mêle l'image des amazones à celle du « lupanar flottant », pour dire ce qui annonce alors « la fin d'un monde ».

D'une autre façon, à entendre les différentes positions qui s'expriment alors, on retrouve cette extrême difficulté à expliciter l'arrière-plan symbolique de la controverse sur la présence des femmes au sein des unités de combat. L'argumentation raisonnée s'établit sur le terrain professionnel, mettant en avant les qualités viriles exigées par le métier, comme la capacité à

⁴ C'est la situation que nous rencontrons lors de notre première enquête à bord du Georges Leygues. Cf. Serge Dufoulon, Jean Saglio, Pascale Trompette, *Les marins du Georges Leygues, analyse du fonctionnement social d'un bâtiment de combat*, op. cit. : Partie II, chapitre 1 : "Marquage social et enjeu de la féminisation".

supporter les conditions de vie et notamment les tâches physiques ; ou mettant l'accent sur les problèmes catégoriels que pose l'entrée des femmes sur les bâtiments de combats tels que la compétition dans la carrière, la concurrence à terme sur les postes à terre⁵. A l'autre pôle, on rencontre les justifications les plus triviales, bâties sur une image floue de la féminité comme le lieu de cristallisation de la fragilité, de la sensibilité ou de l'incertitude sournoise, qui n'expriment que la menace de l'incertitude au féminin. Enfin, se manifeste l'appréhension de l'incursion des femmes dans un espace réservé aux sociabilités masculines qui informe sur le mode de socialisation et de cohésion singulier d'un équipage qui se sent menacé par le changement non maîtrisé.

On ne peut au fond qu'être profondément surpris par la faiblesse des argumentations déployées, tant en public qu'en privé par les protagonistes du débat. On peut alors constater que l'identité masculine est simultanément extrêmement forte et mal assurée. En effet, elle s'avère au fondement des réactions des marins face aux projets de féminisation des équipages, notamment pour les plus âgés et, dans le même temps, elle n'est pas suffisamment raisonnée et définie pour devenir un principe légitime de regroupement, de discussion et d'opposition au projet. Comme si l'absence de définition culturelle du sexe lui interdisait d'être mis en débat comme principe identitaire, ce qui pourrait s'exprimer par : « Ca ne se discute pas », « c'est de l'ordre de la bête »..

*
* *

Etre marin, ce n'est pas seulement naviguer, c'est naviguer entre hommes ; conforter son identité masculine, pour mieux se retrouver dans ses foyers dans des rapports complémentaires avec les femmes (épouses) qui ont investi l'espace domestique de leur autorité et de leur identité féminine. Prendre au sérieux cette variable identitaire, c'est mesurer toute l'importance du bouleversement que représente la féminisation des équipages. Il ne s'agit pas seulement de permuter un technicien, avec une technicienne ; ce n'est pas la gestion de la « chose sexuelle » qui est importante : mais il s'agit de l'intrusion sacrilège de l'Autre Sexe et la banalisation des mythes (l'histoire), des rites à travers lesquels se joue la réactualisation périodique de l'Histoire fondatrice du groupe, et des comportements et du langage qui s'y rattachent.

Si ce bouleversement fondamental est à l'origine des résistances des marins, il est simultanément très rarement argumenté comme tel. D'une part parce que ce principe identitaire n'a pas la légitimité suffisante pour être mis en débat. L'institution elle-même abandonne ce

⁵ Les femmes pouvant avoir recours au volontariat dès lors qu'elles sont mères.

questionnement anthropologique à la raison politique, à « l'air du temps ». D'autre part parce qu'il appartient fondamentalement à un ordre culturel qui, par essence, ne peut être fondé rationnellement et donc apparaître comme un argument « raisonnable ». La mise en question de la féminisation emprunte alors des voies détournées. De fait, dès lors qu'elle est cantonnée dans le traitement technique et la gestion professionnelle, elle trouve rapidement une issue appuyée sur un ensemble de réglementations et d'aménagements.

Des professionnelles : le jeu des régulations traditionnelles et l'apprentissage collectif

Si elles peuvent se prévaloir d'une nouvelle légitimité institutionnelle, les femmes, lorsqu'elles arrivent sur les bâtiments de combat, sont encore symboliquement illégitimes dans leur prétention à investir un espace professionnel associé à l'affirmation sociale de la masculinité. Pourtant, la réalité que nous rencontrons au cours de nos séjours d'enquête successifs à bord de la frégate Montcalm, c'est-à-dire après trois années d'expérience de la féminisation, se révèle très éloignée de ce qui hantait l'imaginaire des marins. Dans l'activité quotidienne du bord, les changements induits par la présence des femmes apparaissent à tous plutôt minimes et en tout cas bien acceptés par la grande majorité du bord. Qui plus est, du stade quasi expérimental à la période actuelle, la féminisation est passée du phénomène événementiel à une présence banalisée. Ce constat n'en est, au fond, que plus intéressant. Il nous amène à tenter de saisir comment s'est joué le processus d'intégration des femmes au sein des collectifs de travail et quelles ressources elles ont mobilisé dans ce travail d'acculturation.

Une conquête pratique : compétence et honneur au féminin

Pour les marinettes⁶ pionnières de la féminisation, relever le défi de l'embarquement, c'est-à-dire construire la légitimité de leur appartenance à cet espace professionnel, signifie en premier lieu conquérir leur reconnaissance dans l'acceptation des contraintes du métier de marin. Face à une communauté au départ rétive à l'idée d'une incursion féminine dans l'univers du bord, il n'y avait d'autre issue que de « mettre les bouchées doubles ».

Lorsqu'elles rejoignent le Montcalm, les femmes embarquées sont, pour la plupart, étrangères à cette culture marine propres aux hommes⁷. Elles investissent un territoire qui n'est

⁶ Terme désignant communément les femmes marins à bord des bâtiments.

⁷ Mis à part certaines OMS qui avaient participé aux différents épisodes expérimentaux de la féminisation. On verra que celles-ci joueront un rôle important dans l'accompagnement des jeunes recrues durant cette phase d'apprentissage et d'acculturation, ainsi que dans la gestion des tensions avec l'équipage masculin.

traditionnellement pas le leur, et l'appropriation qu'elles en font s'associe avant tout à une conquête pratique. Hommes et femmes reconnaîtront unanimement que les jeunes femmes nouvellement arrivées ont fait l'objet de plus d'attention que leurs collègues masculins dans les mêmes circonstances. Sous le feu des regards, détaillées, mises à l'épreuve de façon plus systématique, sans échapper au lot de corvées et à certains rituels initiatiques, les femmes subissent de façon particulière la vigilance inquisitrice des hommes qui les entourent et sont davantage testées que leurs homologues masculins. On peut cependant observer que ce sont bien, même avec une différence d'intensité certaine, les formes traditionnelles d'initiation et d'acculturation professionnelle des nouveaux embarqués qui sont mobilisées dans la rencontre des hommes avec ce groupe « étranger ». Dans le contexte de leur apprentissage professionnel, les femmes furent certes épiées et suspectées de ne pas être adaptées à la fonction à laquelle elles prétendaient. Mais il n'apparaît à aucun moment, d'après celles qui nous ont fait le récit de leur intégration dans les collectifs de travail, qu'on ait cherché systématiquement à les mettre en défaut, à les « coincer » sur le plan professionnel de façon à faire la preuve de leur inaptitude. Comme de coutume, l'amatelotage⁸ technique fut l'affaire du collectif dans son ensemble : fonctionnement en doublon, échanges de savoir avec les collègues directs, tandis que la hiérarchie interne se portait garante de l'opérationnalité à terme de la jeune recrue. En d'autres termes, les modes de régulation traditionnels de transmission des savoirs et d'acculturation professionnelle du nouvel arrivant ont fonctionné. Les OMS⁹, charpente de ce système d'apprentissage, ont assumé leur rôle de « patron », « père », « parrain », souvent dans le style paternaliste qui est culturellement le leur et qui s'est trouvé approprié à la situation. Au fond, on peut penser qu'il était plus important pour eux de maintenir la réputation du service que de mettre en cause la pertinence de la présence des femmes. Cette première confrontation semble donc s'être jouée d'emblée sur le mode de l'intégration professionnelle.

La plupart des femmes volontaires embarquées se sont employées à faire la preuve de leur pleine capacité à assumer le travail et les contraintes de vie en mer. Elles ont manifestement montré qu'elles étaient capables de tenir leur poste avec les mêmes qualités techniques et professionnelles que les hommes. Même dans certaines spécialités réputées plus physiques (missilier, manœuvrier, mécanique), elles ont pleinement assumé les tâches difficiles. Le terrain professionnel, celui de la compétence technique mais également celui des tâches ingrates, de la résistance aux conditions de vie et de travail, de l'endurance physique, fut au fond le meilleur terrain d'intégration des femmes. Celui où elles furent défiées dans leurs prétentions à supporter des contraintes jusqu'à présent reliées à des qualités masculines, mais également celui où elles

⁸ Période d'adaptation technique (au poste) et sociale (au collectif de travail) pour le nouvel arrivant affecté à bord.

⁹ Officiers Mariniers Supérieurs (sous-officiers supérieurs)

acquissent la reconnaissance de leur capacité à tenir leur place dans cet espace professionnel spécifique.

Du fait de la motivation dont elles ont fait preuve, il semble que les appréhensions soient peu à peu tombées. Les marins reconnaissent couramment que les femmes embarquées ont plutôt tendance à manifester une plus grande implication professionnelle que leurs collègues masculins. Le bilan, aujourd'hui, est quasi unanime : elles assument parfaitement leur rôle et leur fonction technique. « Pas de femmes, seulement des marins », dit-on à bord, moins par négation de cette catégorie particulière que pour saluer une forme d'intégration réussie.

Certes, cette légitimité n'a encore qu'une assise fragile. Le moindre faux-pas d'une marinette réveille les anciennes récriminations et cristallise les oppositions. Si le temps de l'épreuve initiatique de la féminisation n'est plus aussi rude, les femmes se sentent encore jaugées et mises à l'épreuve de façon plus systématique à leur arrivée à bord. Femmes épousant une carrière professionnelle fortement connotée comme un métier d'homme, tout se passe comme si cette non conformité originelle à l'ethos professionnel marin pouvait à tout moment leur être rappelée et remettre en question la légitimité de leur appartenance au bord. Pour nombre d'entre elles, tenir leur place embarquée s'inscrit encore dans la « conquête », celle d'un territoire qui est loin de leur être définitivement acquis. En cela, les discours des marinettes sont souvent teintés d'une pointe de défi ou de militantisme : elles portent encore le flambeau de la féminisation et, si elles n'ont pas encore leur place dans la mémoire historique de la marine, elles ont leur propre mémoire, celle de vétéran(te)s qui ont ouvert la voie à leurs consœurs. Mais ce qu'elles défendent ne se joue pas seulement sur le registre de la compétence professionnelle. C'est aussi, et constamment, l'honneur et le prestige de la catégorie des femmes qui semblent être mis en jeu. De ce fait l'éventail de leur discours varie constamment entre le registre purement individuel et le celui du « nous collectif » renvoyant au groupe des femmes de la Marine Nationale.

La cohabitation des genres ou comment faire « bon ménage »

Le bateau est - ou était traditionnellement - un univers d'hommes, notamment dans ce moment singulier qu'est le temps de la mission et de la vie en mer. On rencontre ici des formes de relations sociales qui sont propres à ces catégories d'individus dans l'ensemble des institutions totalitaires (Goffman, 1968)¹⁰ d'où l'une des catégories de sexe serait absente : internat, couvent, caserne, équipe de sport, etc.

¹⁰ Goffman E., *Asiles*, Les Editions de Minuit, Paris, 1968.

Si la mixité à bord est à l'origine posée comme problème pour l'institution, on peut pourtant penser que la communauté sociale des marins ne manquait pas de ressources pour gérer cette incursion de l'élément féminin dans cet espace clos¹¹. La gestion de la mixité a cependant fait l'objet d'une attention particulière de la part de l'institution, certainement parce qu'elle cristallisait une grande partie des appréhensions, et constituait ainsi l'un des registres d'argumentation forts dans l'opposition à la présence des femmes à bord, tant par les marins que par les épouses des marins embarqués. Plus que la femme, c'est ici la féminité qui cristallise l'incertitude, le risque latent de comportements non maîtrisables, au-delà une menace pour la cohésion de l'équipage. La mixité est donc le lieu où vont s'exercer une série de règles et dispositifs de contrôle à différents niveaux, de la gestion de l'espace de vie aux règles de bonne conduite à bord.

Les principaux aménagements qui ont immédiatement précédé l'arrivée des femmes ont donc porté sur l'énoncé plus ou moins stricte de règles de comportement et la définition d'espaces propres aux différentes catégories : des règles les plus formelles¹² aux aménagements négociés en fonction des circonstances par l'équipage lui-même, tels que la fréquentation des lieux « publics »¹³. Ces « petites règles », en apparence peu conséquentes pour un observateur étranger à la vie du bord, ont cependant une certaine importance pour les marins¹⁴. De même que les marins sont extrêmement sensibles à ce que le système de privilèges propre à l'institution, « face » opposée de cet ensemble rigide de contraintes, s'applique de façon équitable entre les catégories de genre, c'est-à-dire en respectant la hiérarchie de préséance¹⁵. Il

Même s'il n'en a pas tous les caractères, notamment en matière de respect de la diversité des individus. Cf. *Les marins du Georges Leygues. Analyse sociologique du fonctionnement d'un bâtiment de combat*, Rapport de synthèse DRET-CNRS, décembre 1995.

¹¹ Pour composer avec la promiscuité, l'exiguïté des lieux, mais également la perte d'intimité, le traitement collectif de toute forme d'activité et l'interférence des espaces publics et privés, l'univers du bord n'est pas dépourvu de savoir-faire. La négociation ordinaire y est perpétuelle, les contacts, quasi-permanents, s'inscrivent immédiatement dans des formes régulées et ritualisées de gestion de la distance. Cf. Serge Dufoulon., *Les gars de la Marine*, op. cité.

¹² Cf. Guide d'embarquement à l'égard du personnel féminin, règlement concernant les tenues vestimentaires, les contacts corporels, les relations de travail, etc.

¹³ Par exemple l'accès des femmes à leur carré, accès limité à partir de 22h.

¹⁴ Dans le contexte d'institution "totalitaire", comme le montre E. Goffman, ces multiples règles qui encadrent la vie quotidienne et la cohabitation, même si elles sont établies sur la base de justifications rationnelles, impliquent une perte d'autonomie pour l'individu. On peut donc comprendre la contestation, la négociation ou l'aménagement de ces règles comme le moyen pour les individus de récupérer des marges d'autonomie dans la gestion de la vie courante.

¹⁵ Les questions liées au confort de vie sont apparues comme des points sensibles : le fait que les femmes disposent d'un quartier « réservé », interdit d'accès, à l'intérieur duquel elles bénéficient d'une

n'est donc pas étonnant que l'on retrouve ces questions au cœur des débats et récriminations qui ont immédiatement suivi l'arrivée des femmes, y compris dans des instances formelles de discussion telles que la CPU¹⁶.

Concernant la vie collective au quotidien, la féminisation a donc produit une modification de certaines règles coutumières de vie à bord. Mais le système de contrôle imposé pour rendre acceptable - aux yeux de l'institution, mais également des familles et des civils - la mixité, dans un contexte de telle promiscuité, s'est atténué au fil du temps. Les règles se sont maintenues, mais elles s'appliquent de façon moins rigide. En dehors d'une compartimentation relativement stricte des postes de vie de l'équipage, la circulation dans les autres espaces se fait plus librement : les femmes ne s'interdisent pas l'accès au carré après 22h, tout en acceptant d'être parfois confrontées à une sociabilité plus fortement référée à l'affirmation de la masculinité, dans la ré-appropriation « nocturne » de cet espace par les hommes. De même que les hommes se contenteront, en traversant la coursive, d'une tenue estimée par tous suffisamment correcte pour ne pas importuner ou provoquer la gent féminine. Et l'on pourrait encore évoquer de multiples circonstances, telles que celles qui amènent à franchir le seuil d'un poste d'OMS ou d'officier¹⁷ pour discuter d'un problème de travail, où la gestion de la mixité réfère moins à des frontières strictes et infranchissables qu'au fait de reconnaître et de maintenir, de part et d'autre, une distance « juste ». En fait, c'est davantage le surinvestissement symbolique de « l'affaire de la mixité » qui a disparu. Au fil du temps, l'équipage a reconstruit sa propre régulation en même temps que sa cohésion, composant avec les frontières réglementaires mais n'hésitant pas à les aménager à la marge.

La vie de marin est faite de la rencontre entre des êtres au moins en partie étrangers les uns aux autres - par l'origine et le parcours, l'âge, le statut, le corps d'appartenance, etc. - mis en situation d'étroite collaboration autant que de cohabitation. La culture professionnelle reflète en même temps qu'elle instrumente ce travail d'acculturation à l'intérieur duquel le marin s'adapte à un contexte nouveau et redéfinit son identité et son rapport aux autres. On ne peut donc manquer de rappeler l'importance de cette régulation coutumière comme ressort incontournable de la gestion des tensions et de la négociation du changement. Les dispositifs sociaux qu'elle contient - gestion sociale de la distance, règles d'évitement, systèmes de négociation, contrôle

certaine autonomie, ou encore le fait que certaines femmes soient logées dans un poste correspondant au grade supérieur (poste d'OM pour les équipages, poste d'OMS pour un maître) représentent des « privilèges » systématiquement dénoncés par certains hommes.

¹⁶ Commission Participative d'Unité : instance au sein de laquelle sont traités les problèmes de condition de vie à bord et qui constitue également une structure d'information des personnels.

¹⁷ Rappelons que les postes (ou chambres) des officiers, voire des OMS, servent alternativement de lieu privé et de poste de travail. L'accès y est alors codifié de façon coutumière. Cf. *Les marins du Georges Leygues*, op. cit. 122.

social par la rumeur et la réputation - ont diversement joué comme une ressource culturelle dans le contrôle de la perturbation qu'apportaient les femmes à bord.

Le monde des marins est certes un univers professionnel où la mémoire des traditions est prégnante. Mais il est aussi, et de façon caractéristique, un milieu jeune. Qui plus est, à bord, la population la plus féminisée - quartiers-maîtres, seconds maîtres – est aussi la plus jeune. L'intégration des femmes, nous semble-t-il, est indissociable de cet arrière-plan identitaire, celui d'une classe d'âge aujourd'hui familière de la mixité. Au fond, le bateau s'inscrit dans le prolongement d'espaces de socialisation à l'intérieur desquels la mixité est depuis longtemps banalisée, que ce soit dans le contexte de la scolarité (y compris militaire) ou dans celui des loisirs et des activités extérieures. Les stratégies matrimoniales ne sont pas encore ou sont à peine engagées, et le hors-travail est largement consacré à des sorties, distractions, fêtes, à la fois collectives et mixtes. Et le temps de la mission est encore imprégné du sentiment d'aventure.

Le déploiement de nouveaux modes de sociabilité « mixte » puise largement dans ce réservoir d'expériences communes et cette familiarité culturelle déjà inscrite dans les identités de jeunes. Celles-ci imprègnent les négociations, les joutes oratoires, les modes de figuration (Goffman, 1974)¹⁸ que déclenche cette rencontre sur le terrain professionnel. A y regarder de près, les matelots et les OM¹⁹ manifestent davantage des codes d'interaction propres à une classe d'âge qu'à des catégories sexuelles différenciées. De fait, c'est davantage dans les rapports entre « aînés » et « cadets » que certaines tensions apparaissent plus manifestes.

L'intégration à bord de cette nouvelle catégorie, les femmes, a donc induit la transformation de certaines règles coutumières de la vie collective au quotidien. Cette évolution n'a donc pas rencontré de crise majeure. Dans ce moment d'aménagement et d'apprentissage des modes de cohabitation, le bricolage communautaire se nourrit de la matière du passé (régulations coutumières) et des liens communautaires préexistants (classe d'âge). Les situations les plus difficiles à négocier, nous y reviendrons, vont être celles où la régulation prend son sens dans la référence à l'identité masculine.

Les femmes ou la fin des vocations ?

Si elle a plutôt été imposée de l'extérieur, la décision d'ouvrir plus largement les carrières militaires aux femmes a présenté l'avantage pour la Marine de pouvoir faire appel à une

¹⁸ Goffman E., Les rites d'interaction, Editions de Minuit, Paris, 1974.

¹⁹ Officiers-Mariniers.

ressource potentielle plus nombreuse. Dans un premier temps, l'arrivée des femmes à bord correspond donc bien à la satisfaction d'un besoin de la Marine. Qui plus est, dans la mesure où l'on fait communément l'hypothèse que les carrières des femmes seront moins longues que les carrières des hommes, leur présence permet de satisfaire plus aisément la contrainte traditionnelle de gestion par âge en autorisant une plus grande proportion de ceux qui souhaitent continuer à le faire que ce n'est le cas aujourd'hui. La féminisation aurait donc permis de satisfaire un certain nombre de besoins de l'institution : faire face à une crise de la qualité des recrutements tout en sélectionnant des candidats dont le départ ensuite se ferait sans trop poser de problèmes.

Mais la situation n'est pas pour autant parfaite. Cette configuration où les effets favorables l'emportent pourrait en effet ne pas durer. Le groupe des OMS à bord du Montcalm est celui qui rappelle le plus fortement les difficultés qui se profilent à moyen terme. Le raisonnement qu'ils tiennent apparaît simple : les femmes actuellement embarquées sont en début de carrière et sont jeunes. D'ici quelques années, elles souhaiteront avoir des enfants et se refuseront alors à embarquer²⁰. Dans ce raisonnement, si les femmes poursuivent leur carrière dans la Marine, leur pourcentage dans les postes à terre augmentera alors sensiblement, empêchant de ce fait les hommes qui le souhaiteraient d'obtenir ces mêmes affectations à terre. Ce raisonnement devrait être fortement modulé en fonction des spécialités²¹. Enoncer ce problème de façon globale, sans le spécifier ainsi par spécialités, permet aux OMS de manifester une opposition tenace à la poursuite de la politique de féminisation.

Les évolutions actuelles ne sont-elles pour autant imputables qu'aux seules femmes ? Quand elles affichent, ou plutôt quand on leur prête, le projet de faire un temps d'embarquement limité puis de choisir une suite de carrière à terre ou dans le civil, ne font-elles pas autre chose que ce que font également un certain nombre d'hommes, y compris chez les officiers, en déployant des stratégies de carrière plus instrumentales ? La présence des femmes ne ferait alors que mettre à jour des évolutions des comportements plus répandues, y compris chez les hommes ? En effet, une telle configuration n'est pas totalement nouvelle. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les carrières

²⁰ Sur le même thème, les officiers que nous avons interrogés insistaient sur la conséquence que ces départs risquaient de rendre moins sélective la procédure de recrutement des OMS et donc d'abaisser le niveau des personnels de ces grades. Les OMS, quant à eux préfèrent insister sur les inconvénients qui risquent de surgir si les femmes demeurent dans l'institution aux grades d'OMS.

²¹ Les taux d'embarquement des OMS sont en général plus faibles que ceux des hommes d'équipage ou des OM. Ils varient fortement en fonction des spécialités : pour les informaticiens ou les secrétaires moins de 10% des postes d'OMS sont embarqués, alors que c'est pratiquement 80% des postes OMS de navigation (NAVIS), 65% des détecteurs (DETEC) ou 56% des mécaniciens (MECAN). A l'exception des NAVIS, le tiers au moins des postes de chaque spécialité se trouve à terre. Dans le cas où les femmes représenteraient 5% des OMS d'une spécialité à fort embarquement la proportion de poste à terre par poste embarqué passerait donc de 1 pour 2 à 1 pour 2,4.

courtes sont plus nombreuses que les carrières longues. Mais, notamment aux yeux des OMS (qui sont tous au cadre de maistrance), la norme traditionnelle, celle qui donne du sens aux comportements, reste l'engagement à long terme : c'est ce que tout un chacun doit chercher à obtenir, c'est ce qui récompense les meilleurs. En démontrant que l'on peut aussi réussir plutôt bien ses débuts de carrière et ensuite ne pas rechercher la continuité de l'engagement et le service à la mer, la présence des femmes à bord met à jour ce renversement possible des perspectives quant à la carrière et au sens de l'engagement. Qui plus est, cette démonstration intervient au moment même où la politique de l'Etat-major consiste à afficher clairement cette nouvelle orientation, en rendant explicite et connu de tous le fait que les contrats de moyenne durée seront la norme (statistique au moins) pour les officiers marins et les hommes d'équipage. Admettre ce renversement de perspectives, admettre que l'engagement ne se fait plus pour la vie entière apparaît alors comme une menace : « la vocation s'est perdue », se plaint-on. La présence des femmes à bord est alors le signe que le monde de la Marine à laquelle on devait se dévouer la vie durant est bien terminé. Dès lors que les discours s'articulent ainsi, on peut se demander si les réticences à la féminisation des bateaux, clairement perceptibles dans le groupe des OMS et chez certains officiers subalternes, ne s'enracinent pas non plus dans des craintes plus larges et parfois plus confuses par rapport aux changements actuellement en cours ?

On peut donc esquisser l'hypothèse que les comportements de carrière des femmes s'avèrent assez proches de ceux des hommes de la même génération et que le clivage le plus important pour rendre compte des différences serait davantage un clivage de générations qu'un clivage de sexe. La réticence de certains hommes vis-à-vis de la féminisation, et notamment de ceux qui se sentent les porteurs des normes traditionnelles de l'engagement, qu'il s'agisse de la plupart des OMS ou de certains jeunes officiers subalternes, viendrait pour partie du fait que les femmes représentent en quelque sorte « naturellement » un comportement moyen (au sens de la moyenne) que jusque là ils ne voulaient pas reconnaître comme norme de référence dans l'institution.

Bilan

Avec le recul de trois années d'expérience, la légitimité de l'appartenance des femmes au métier de marin embarqué s'est construite et consolidée, notamment si l'on se réfère aux principaux éléments appréhendés comme problématiques : la compatibilité avec le métier de marin embarqué ; la gestion de la mixité dans un contexte d'institution totale ; le rapport à l'institution militaire et à la carrière. Sur le premier aspect, la professionnalité des marinettes a constitué le principal vecteur d'intégration, de reconnaissance et de légitimation de la participation des femmes à l'activité embarquée et donc directement opérationnelle. Sur le second point, la régulation de la cohabitation s'est établie sans crise majeure et s'est appuyée

sur les ressources coutumières, avec quelques aménagements à la marge. Enfin, s'agissant de leur intégration au sein de ce marché du travail spécifique qu'est la Marine, la situation des femmes apparaît plutôt bien adaptée aux conditions que requière aujourd'hui la politique de professionnalisation.

Est-il alors pertinent de postuler que la féminisation engage un bouleversement fondamental de cette communauté professionnelle ? Au fond, les problèmes couramment soulevés autour de la féminisation se révèlent rapidement résolus... à moins qu'ils n'aient jamais été que de « faux problèmes » contribuant à masquer la crise symbolique que les femmes, intégrant les unités de combat, allaient imposer. C'est bien ici l'hypothèse que nous avançons : dans cette hypothèse, la perturbation majeure qu'amène la féminisation est la remise en question d'un principe identitaire fondamental. Examinons alors comment s'est manifestée et quels ont été les modes de résolution de cette crise.

Le compromis symbolique

L'identité masculine est au principe des modes « d'être ensemble » de l'équipage embarqué. Ce registre identitaire informe et structure les formes de sociabilités du bord, de la sociabilité la plus banale et quotidienne à l'organisation des rites et des moments de transgression rituelle. Il imprègne l'ensemble des registres de relations dans la vie du bord, de la communication ordinaire aux modes de coopération dans le travail et d'affirmation de l'autorité dans les rapports hiérarchiques. Comment s'est alors manifesté cet enjeu plus fondamental qu'est la mise en question d'un ordre culturel masculin par l'intrusion de la féminité ?

Sociabilité au quotidien : contrôle et aménagement de la « féminité »

Dans l'ordre de la sociabilité au quotidien, on peut observer deux principaux modes de gestion de la tension qu'amène la présence des femmes dans un corps professionnel structuré par l'identité masculine : le premier se caractérise par un effort de nivellement et d'uniformisation, qui tient la féminité à l'extérieur du monde du bord ; le second traduit un certain compromis, consistant à contrôler et cadrer la manifestation d'un registre féminin de sociabilité, dans la mesure où il contribue ainsi à maintenir par opposition l'affichage et la reconnaissance de l'identité masculine. Ceci étant, il n'en demeure pas moins que ce double jeu n'est pas totalement maîtrisé que l'on rencontre encore des difficultés dans l'apprentissage de ces nouvelles régulations.

° *La féminité gommée*

Jusqu'à un certain point, la différence de ce groupe particulier à bord est « digérée » par l'institution totale dont les propriétés fondamentales sont précisément de dissoudre les aspérités liées à la différenciation sociale²². N'est-ce pas l'un des points forts de la marine nationale et plus largement des armées que de pouvoir unir par la méthode de l'uniformisation des individus appartenant à des catégories et à des provenances différentes voire opposées ? Au sein de l'équipage, d'ailleurs, les femmes ne se distinguent pas des hommes par des uniformes différents.

Mais c'est aussi la carte jouée par les femmes que de rechercher l'uniformité, l'égalité systématique de traitement voire le gommage de la féminité. Celles-ci en ont fait une condition de leur bonne intégration au sein de l'équipage. Elles se sont attachées à voir maintenir un juste équilibre entre les éléments de différenciation/démarcation, préservant certaines frontières entre sexes, et les principes d'équité et de parité, garants de la reconnaissance d'une régulation collective (donc de l'appartenance à un même corps professionnel, supposant des droits et des obligations valables pour tous). Le quartier Juliette²³ constitue ainsi un lieu central de la régulation des comportements des femmes à bord, régulation portée par le collectif et notamment les plus anciennes dans la vie embarquée. Le contrôle a souvent trait à un comportement équivoque entre hommes et femmes ou encore à une féminité par trop prononcée (parfum, bijoux, coiffure, etc.). Au-delà de la réputation collective du groupe des femmes, ce qui est important, c'est qu'il ne peut y avoir d'image collective des femmes et encore moins d'image entachée collectivement par le comportement atypique de l'une d'entre elles.

° *La féminité contrôlée*

La ligne de conduite dominante, telle qu'adoptée et énoncée par les femmes, consiste donc à dissimuler autant que possible leur féminité derrière les habits et les comportements masculins, pour se calquer sur les modes de figuration traditionnels de ce milieu. Cette norme de comportement comme clé de l'intégration a dans l'ensemble bien fonctionné. Il n'en demeure pas moins de nombreux moments de vie commune où les uns et les autres, femmes et hommes, sont « distraits » de ce registre conventionnel de communication. Comme le suggère A. Piette

²² "L'institution totalitaire est en effet à la fois un modèle réduit, une épure et une caricature de la société globale (...) Epure : tout y est simplifié, programmé, réduit au squelette d'une organisation rationalisée ; (...) Caricature : l'objectivité s'y donne sous sa forme nue, ramenée au pur noyau de la nécessité qui définit en dernière analyse une société de l'ordre, polarisée autour d'une unique fonction, celle de se perpétuer elle-même en se cristallisant sur sa propre finalité" (Goffman, 1968, p. 30-31)

²³ Le quartier Juliet(te) est le local où sont regroupées les femmes sur les frégates de ce type. L'appellation « Juliette » correspond à la tranche « J » du bâtiment (en toute rigueur orthographiée « Juliet » puisqu'il s'agit de l'alphabet morse) et n'est donc pas associée à la présence des femmes.

(1996)²⁴, le « social » ne fonctionne qu'à 10% de sa capacité, tandis que lui échappe une large part de l'activité sociale qui, sur le mode de la « distraction », est détournée de ces exigences normatives. Il reste alors tous ces moments éphémères de communication instantanée où l'on est rétabli, presque malgré soi, dans son identité originelle. Dans le flux et le reflux de la sociabilité ordinaire, la « féminité » resurgit, indicible, discrète. La présence des femmes va ainsi induire de multiples réaménagements dans l'ordre de la sociabilité au quotidien, engageant potentiellement la transformation de la construction symbolique de cet espace-temps comme univers d'hommes.

Comptant alors avec cette part de féminité irréductible, la construction de nouveaux modes de sociabilité, de même que celle d'un sens ou savoir partagé sur le « juste » registre d'interaction s'est progressivement mise en forme, par interactions successives, parfois conflictuelles. Observons ce qui s'est passé au carré OM²⁵, carré qui nous offre en quelque sorte le spectacle, « grandeur nature », de la reconstruction singulière d'une culture normative intégrant, sans dissiper la différence, les femmes dans un monde d'hommes.

On attendait ici des femmes qu'elles adoptent une attitude « conforme » aux attentes implicites du groupe, d'une certaine façon, qu'elles « jouent le jeu ». Intégrant volontairement un milieu d'hommes, et qui persisterait à se décrire comme tel, nous y reviendrons, les femmes pouvaient certes exiger que l'on compte avec elles, mais à condition de ne pas menacer brutalement un mode d'existence identitaire encore dominant. Jouer sur un registre considéré comme excessivement féminin (de « mijaurée » à « allumeuse ») était susceptible de remettre en cause la légitimité de leur appartenance à cet univers professionnel ; adopter une attitude exagérément « masculine » (comme parler vulgairement) revenait à nier l'opposition structurante de l'identité sexuelle. En d'autres termes, si les railleries continuelles font partie du jeu, il faut savoir en respecter l'équilibre rituel : ce qui signifie, pour les femmes, répondre, sans aller jusqu'à faire perdre la face aux hommes. Ainsi ont pris forme les règles de conduite qui encadrent les interactions entre hommes et femmes, sur un mode qui maintient la manifestation sociale d'une différence de genre, sans menacer les fondements identitaires de cet univers professionnel. La « voix du milieu » pour les femmes consiste à ne pas prétendre à une similitude des modes de « participation » (pour reprendre une expression goffmaniène) à la vie sociale, sans non plus afficher une féminité susceptible, parce qu'en opposition avec les propriétés fondamentales de l'identité de marin, d'apparaître comme dévalorisant l'identité professionnelle.

²⁴ Piette A., *Ethnographie de l'action. L'observation des détails*, Métailié, Paris, 1996.

²⁵ L'intérêt du carré OM est double : d'une part, contrairement à la cafétéria, le carré OM fonctionne effectivement comme un lieu intense de vie sociale et d'échanges entre pairs ; d'autre part, à la différence du carré OMS, les femmes y sont en masse critique suffisante pour réellement peser sur l'ordre de la sociabilité quotidienne.

La féminité a alors droit de cité, au bénéfice du maintien de l'affirmation de la masculinité, pour peu qu'elle demeure contrôlée. Partageant la vie embarquée et la complicité que crée le temps de la mission, les femmes accèdent à cet espace propre aux hommes et qui, parce qu'il ne se livre que dans le vocabulaire de l'expérience et du sentiment, leur échappait auparavant irrémédiablement. Si la sensibilité féminine n'a pas totalement disparu sous la panoplie d'homme qu'ont choisi de revêtir les femmes, il est manifeste que ces moments de flou où s'exprime un rapport sexué sont relativement bien contrôlés. De façon générale, la sexualité est détournée au bénéfice d'un registre affectif et paternaliste, où la jeune femme est symboliquement réappropriée par le collectif qui en fait « sa » mascotte. Ce que manifeste, d'une autre façon, le contrôle actif qu'exercent les marins sur les femmes durant les escales.

° *La féminité incertaine*

On se situe bien évidemment ici face à des processus d'apprentissage encore mal stabilisés. D'où la persistance d'épisodes où peut parfois se manifester un certain déficit de la régulation ou une crise de la communication. De tels incidents se rencontrent couramment dans des situations plus ordinaires de l'activité de travail, chaque fois que la régulation prend son sens dans la référence à l'identité masculine : le parler franc, l'autorité sans ambages, la résistance physique et morale, etc. On voit alors apparaître ici la difficulté pour les femmes d'être acteur de cette régulation, parce que cela signifie potentiellement : soit une compétition sexué ; soit une perte identitaire pour l'un ou l'autre groupe.

Inversement, la manifestation de comportements culturellement connotés comme « féminin » est susceptible de menacer la légitimité d'appartenance des femmes au groupe professionnel : porter du parfum, pleurer, montrer de la sensibilité, etc. De telles attitudes, si elles sont simplement réprimées lorsqu'elles sont exprimées par des hommes, sont totalement dénigrées lorsqu'elles le sont par les femmes. Celles-ci sont immédiatement jugées « hors-cadre » : leur comportement est renvoyé à une interprétation déterministe (« c'est bien une femme ») qui, du même coup, les assigne à l'extérieur de cet univers professionnel.

Il arrive cependant très souvent que le « marquage féminin » soit induit par les hommes eux-mêmes qui établissent involontairement une différence de genre : adoucir le ton autoritaire en présence d'une femme, éviter le parler franc, manifester des comportements galants, etc. Ici, la norme professionnelle est involontairement détournée au nom du critère de « féminité », aux propres dépens des femmes. Tout le problème de celles-ci est bien alors d'exiger que l'on dissocie la norme professionnelle des conventions liées à l'appartenance de genre. L'entreprise est difficile... A mesure qu'on la repousse, la « nature » (ici bien culturelle !) revient au grand galop. On bricole alors, tant bien que mal, des codes relationnels où féminin se conjugue malgré tout avec marin.

Le déni symbolique

A y regarder de près, il est donc manifeste que la présence des femmes a bord a induit des changements dans les modes de communication et de sociabilités habituels, notamment dans les espaces/temps symboliquement établis dans l'ordre masculin ; au point que l'on peut aujourd'hui suggérer que le bateau à la mer n'est plus exclusivement un espace de sociabilité masculine. Peut-on en déduire que la féminisation met en cause cet élément de rétribution symbolique fort du travail militaire qu'est l'affirmation sociale de sa masculinité ?

Dans cet ordre de fonctionnement traditionnel, naviguer entre hommes conforte l'image de soi pour les marins. L'identité de marin renvoie donc à une division sociale des rôles sexuels, qui est simultanément une division symbolique des espaces (mer/terre). Conjuguant la fonction guerrière, la représentation de la Nation, la confrontation à un environnement hostile, l'aventure en terres étrangères, etc., la mission incarne un lieu consacré à l'accumulation de capital symbolique pour l'homme : ici se construit l'honneur qui établit le marin dans un statut social qui lui permet d'être reconnu au sein de la société. Dans la représentation traditionnelle, les femmes ne sont *a priori* pas seulement exclues d'un univers professionnel historiquement masculin, mais également ne peuvent accéder au sens même de cet honneur auquel elles sont fondamentalement étrangères (Pitt-Rivers, 1983)²⁶.

Autrement dit, la participation des femmes à l'activité des unités opérationnelles est-elle vecteur de perte de la valeur symbolique de l'embarquement comme lieu d'accumulation de capital symbolique pour les hommes ? Il semble au contraire que cet enjeu identitaire ait été subtilement négocié par les hommes. Comme nous allons le voir, la principale ressource mobilisée face à l'ingérence féminine est ici la permanence d'argumentations traditionnelles de définition du métier de marin, au prix d'un certain déni symbolique. Le mythe se maintient au-delà de l'épreuve des faits : être marin continue à se définir comme un « métier d'homme », de même que l'on rapporte ce vécu professionnel de façon à part entière à l'appartenance à un « milieu d'hommes ».

Décrivons plus en détail ce processus au travers duquel toutes les parties se découvrent « complices » de cette opération conceptuelle commune qui assigne les femmes à une identité masculine. Celle-ci est particulièrement affirmée dans l'ordre de l'appartenance professionnelle, tant au niveau de l'activité de travail et que de la fonction militaire.

Le « déni de la féminité » qui accompagne la féminisation est autant manifesté par les marins que souhaité par les femmes. En effet, les femmes elles-mêmes, en intégrant le bord, mettent en

²⁶ Pitt-Rivers J., *Anthropologie de l'honneur*, Le Sycomore, Paris, 1983.

avant cette référence aux valeurs masculines : elles décrivent leur choix comme celui de vivre et de travailler dans un milieu d'hommes, affichant un préjugé certain quant aux situations de travail à forte « concentration » féminine. Le caractère minoritaire du groupe féminin rend en effet possible la persistance du milieu à se caractériser comme un univers d'hommes. Mais il s'agit bien là d'un « quota » que tous, hommes et femmes, souhaitent voir maintenu, comme si la « représentativité » des hommes constituait une ressource supplémentaire pour maintenir la « représentation » masculine du métier. Les marinettes l'affirment haut et fort : elles ne souhaitent pas que se modifie la structure de l'équipage. Malgré la pression du regard des marins et l'autocontrôle dont elles sont et se font l'objet, elles sont fières de leur situation originale par rapport aux autres femmes travaillant dans la marine nationale. Leur position marginale sur le bâtiment leur procure une certaine rétribution symbolique et conforte la valorisation que procure l'accès à cette identité qui leur est interdite.

Ce n'est pas tout : nombreuses sont celles qui défendent l'idée qu'elles exercent un « métier d'homme », quand elles n'affirment pas explicitement se sentir plus proches d'une identité masculine. Supporter de telles conditions de vie, assumer de telles fonctions et vivre dans ce milieu ne suppose-t-il pas, pour un homme comme pour femme, l'incorporation de qualités proprement masculines ? énoncent en substance leurs discours. D'autres, reconnues pour être plus militantes dans la volonté de banaliser la différenciation sexuelle des rôles, rejettent cette connotation sexuelle du métier. Mais simultanément, elles admettent qu'il faut des qualités particulières pour l'exercer, qualités qui les rapprochent des hommes malgré leur proximité apparente à l'autre pôle identitaire.

A l'instar des femmes, les hommes, cette fois très majoritairement, persistent à mobiliser cette représentation sociale traditionnelle du métier : être marin d'Etat embarqué continue à se définir pour la grande majorité comme un « **métier d'homme** ». Métier d'homme qui peut plus ou moins légitimement être exercé par des femmes, dès lors qu'elles intègrent un certain nombre de qualités particulières. Cette légitimité demeure cependant en partie discutée, notamment dès que l'on évoque l'activité combattante : c'est la technicisation de l'activité qui permet d'accepter la féminisation. Il n'est donc pas étonnant d'observer que ce sont dans les spécialités à la fois les plus combattantes (fusillers, canonnières) et les plus traditionnelles que l'on rencontre d'irréductibles opposants à la féminisation.

Il reste que, jusqu'à un certain point, on admet couramment qu'une femme trouve, plus ou moins à la marge, sa place dans cet ordre masculin. L'institution conforte pour une part cette conception, lorsqu'elle admet que l'embarquement sera facultatif pour les femmes enceintes et les mères de famille : une fois reconnues comme pleinement femmes, elles ne pourraient toujours pas partager le statut de marin et ses contraintes inéluctables.

Au fond, on est bien là dans un processus où se joue la reproduction d'un schéma culturel ancien en même temps que sa transformation : les marins réussissent à inclure cet événement inattendu (les femmes) dans les formes culturelles traditionnelles. Les significations traditionnelles se préservent même au prix d'une contradiction « logique », une sorte de redéfinition pragmatique de ce qu'est un « métier d'homme ». « En définitive, plus c'est la même chose, plus ça change », conclurait M. Sahlins (1989)²⁷, auquel nous avons largement emprunté cette ligne d'analyse.

Une telle ambivalence symbolique peut-elle persister à long terme ? On peut en effet s'interroger sur la stabilité de ce compromis, d'autant plus qu'il apparaît encore fortement tributaire d'une certaine conception actuelle et conjoncturelle de l'activité militaire. Car là réside souvent l'une des limites dans l'acceptation sociale de la féminisation, tant au sein de l'institution militaire que dans la société civile. Pour les hommes comme pour les femmes, la légitimité de la féminisation des unités combattantes est d'autant plus forte que l'on met en avant la distance plus grande au combat (distance physique et visuelle) et la technicisation du métier. On invoque couramment que les guerres modernes se jouent de moins en moins dans des relations de proximité avec les « cibles », excepté pour les fantassins. Ainsi réancrée dans l'ordre de la compétence et de la technicité, l'aptitude des femmes à l'activité de combat apparaît à la plupart des marins comme tout aussi fondée que celle des hommes.

Conclusion

Dans l'état social contemporain, la modernité politique travaille à faire table rase de la division sexuelle des rôles. La féminisation des unités de combat au sein de la Marine est l'un des épiphénomènes de cette marche vers l'indistinction des rôles et places de l'un et l'autre sexe. Mais si la société politique impose aujourd'hui de réduire les oppositions de genre, elle ne prépare pas pour autant à cette rupture radicale avec le passé historique. La féminisation des armées reflète ainsi le conflit inévitable qui oppose dynamique égalitaire et logique culturelle de l'altérité des sexes, dans un univers professionnel et institutionnel qui en incarne l'une des formes les plus traditionnelles.

L'analyse du processus de féminisation des équipages de la Marine montre ainsi la difficulté des marins à argumenter la menace que représentent les femmes, menace sur le fondement identitaire le plus informulable qu'est la définition sexuelle - culturellement construite - du métier et plus largement de l'espace mythique de référence de l'univers militaire. Cette difficulté conduit dans un premier temps à mettre entre parenthèse l'impact symbolique de la

²⁷ Sahlins M., *Des îles dans l'histoire*, Gallimard, Paris, 1989.

féminisation, pour mieux en maîtriser les conséquences sur l'organisation du travail et la gestion de la communauté professionnelle.

Au fil de l'expérience de la féminisation, l'intégration professionnelle, de fait, réussit : qu'elle se joue sur le registre de la compétence ou de la socialisation morale au métier de marin et de militaire. En revanche, l'avènement de la « femme militaire » ou « femme marin » n'a pas réellement lieu : déjouant l'épreuve symbolique, les marins réussissent à maintenir la construction symbolique de cet espace professionnel comme espace masculin. Fondamentalement et astucieusement, cette norme sociale se maintient et n'est atteinte, pour le moment tout au moins, que marginalement. Ceci d'ailleurs d'autant plus facilement que les femmes n'ont pas cherché à la mettre en cause, au contraire. Autrement dit, alors que l'activité du marin est de moins en moins spécifiable en terme de genre (technicisation du métier, distance au combat, etc.), la reconnaissance de la masculinité du métier demeure un élément de rétribution symbolique fort et constant... y compris pour les femmes.